



Section Belgique-Cuba



19 septembre 2019

Rencontre avec une délégation cubaine



Visiteurs:

- M. Abel PRIETO, député, ancien ministre de la culture et directeur du “Programa Martiano
- Mme Belkys Lay, membre du parti communiste de Cuba
- Mme Rachel MAURY, conseillère à l’Ambassade de la République de Cuba

Présents:

- M. Nabil BOUKILI, membre de la section bilatérale, député
- Mme Hatice VICIL, secrétaire de la section bilatérale

Le député et ancien ministre cubain de la culture, M. Abel Prieto, se trouve entre autres à Bruxelles dans le cadre de ManiFiesta, un festival placé sous le signe de la solidarité, qui aura lieu les 21 et 22 septembre 2019 et lors duquel il prendra la parole en tant qu'intervenant.

Lors de la rencontre, le thème principalement abordé, fut la décision récente du Président Trump d'activer une disposition de la loi Helms-Burton de 1996 autorisant les cubano-américains à recouvrer des dommages et intérêts vis-à-vis de sociétés ayant des relations commerciales avec l'État cubain. Le président Trump explique ce resserrement des sanctions économiques contre La Havane pour violation des droits et soutien au régime de gauche du Venezuela.

Chaque président américain précédent avait renoncé à activer cette disposition afin d'éviter des conflits avec des pays amis, principalement européens, ayant des sociétés actives à Cuba.

Depuis son arrivée au pouvoir en 2017, le Président Trump a démantelé le rapprochement avec La Havane entamé par l'ancien président américain Barack Obama. Début septembre, les États-Unis ont également décidé de limiter le montant que les Américains cubains peuvent envoyer à leur famille à Cuba. (« *remittances* »)

Cette politique agressive de Washington visant à couper les fonds à La Havane non seulement asphyxie totalement l'économie cubaine mais expose aussi les entreprises européennes à d'énormes poursuites judiciaires de la part de Cubano-Américains.

Suite à ces sanctions Federica Mogherini, la responsable de la politique étrangère de l'UE, a réaffirmé la volonté de l'EU d'approfondir ses activités commerciales avec Cuba et de contrer cette série de poursuites judiciaires contre des entreprises européennes. L'Union européenne, par la voix de Mogherini, a constamment réitéré sa position considérant illégale l'application extraterritoriale des mesures américaines ainsi que la mise en place de mesures par l'UE pour tenter de protéger efficacement les investissements européens et la présence économique européenne à Cuba. L'UE est le principal investisseur à Cuba et son principal partenaire commercial, les échanges dépassant 3,47 milliards de dollars en 2018.